



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Centre-Val de Loire | 2017

Orléans – 28 rue de l'Ételon, lycée Saint-Euverte
Fouille préventive (2017)

Julien Courtois et Laure Ziegler



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/45981>
ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Julien Courtois, Laure Ziegler, « Orléans – 28 rue de l'Ételon, lycée Saint-Euverte » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Centre-Val de Loire, mis en ligne le 01 janvier 2021, consulté le 06 janvier 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/45981>

Ce document a été généré automatiquement le 6 janvier 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Orléans – 28 rue de l'Ételon, lycée Saint-Euverte

Fouille préventive (2017)

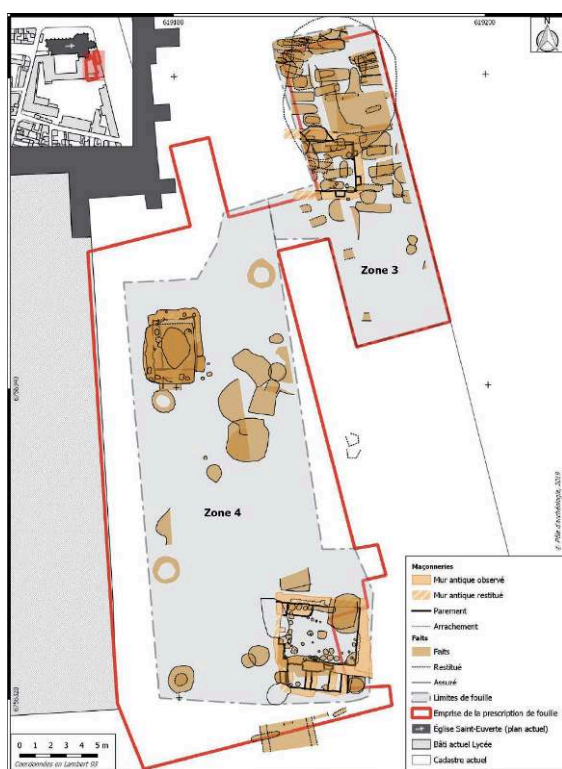
Julien Courtois et Laure Ziegler

NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Ville d'Orléans

- 1 La fouille archéologique du 28 rue de l'Ételon, lycée Saint-Euverte, à Orléans s'est déroulée entre mars et juin 2017, avec une équipe composée en moyenne de 5 archéologues. Cette fouille faisait suite à un diagnostic réalisé par le Pôle d'archéologie de la ville d'Orléans durant l'été 2016 (Courtois, Ladam 2016). Au sein de l'emprise du lycée, l'opération archéologique se situe à l'emplacement de deux anciens bâtiments en front de boulevard et précède la construction d'un nouveau bâtiment prévu. La zone de fouille est distante de moins de 10 m de l'église désacralisée de Saint-Euverte, dont l'état actuel pourrait dater des XII^e-XIII^e s.
- 2 Deux zones de fouilles ont été ouvertes correspondant aux emprises des deux parties excavées du futur bâtiment (fig. 1) : une petite zone quadrangulaire à l'est (zone 3), emplacement de la future chaufferie et un vaste espace décaissé à l'ouest dans lequel sera installé un amphithéâtre semi-excavé (zone 4).

Fig. 1 – Plan masse des vestiges



DAO : J. Courtois (Pôle d'archéologie d'Orléans) ; fond de plan : SIGOR.

Phases 1 et 2 : les niveaux naturels et paléosols

- 3 Le terrain naturel a été atteint dans les deux zones de fouille. Il est constitué d'un dépôt alluvial ancien de type sables et argiles de l'orléanais surmontant une marne calcaire déstructurée atteinte au fond des deux caves antiques à une altitude comprise entre 104,20 m NGF au nord et 104,05 m NGF au sud. Des paléosols anciens recouvrant le substrat n'ont été observés que dans deux secteurs très spécifiques, miraculeusement épargnés par les creusements postérieurs.

Phases 3 et 4 : occupation peu dense de l'espace du milieu du I^{er} s. apr. J.-C. au début du II^e s.

- 4 Au cours du I^{er} s. apr. J.-C., le quartier semble peu densément occupé. On note la présence d'une petite structure semi-excavée quadrangulaire d'environ 1,85 m de côté, datée du milieu/3^e quart du I^{er} s. apr. J.-C.
- 5 Dans la seconde moitié du I^{er} s. apr. J.-C. et au début du II^e s., deux occupations se distinguent nettement. Au nord, bien caractérisé par un sondage mécanique lors du diagnostic, se développe une très vaste structure excavée, au minimum de 50 m², très probablement destinée à l'extraction de matière première. Elle entaille le substrat argilo-sableux puis la marne calcaire sur une profondeur indéterminée puisque le fond de cette structure n'a pas été atteint. Cette vaste fosse d'extraction est comblée au cours de la première moitié du II^e s. par une série de remblais de démolition et d'occupation entrecoupés de dépôts de terrain naturel remanié.

- 6 À la même époque, à une vingtaine de mètres au sud-ouest, probablement en bordure de la voie nord-sud identifiée lors de la fouille de 1996 plus au sud (Joyeux *et al.* 1997), on observe l'installation d'une structure semi-excavée quadrangulaire d'environ 12 m². Au moins une des parois du premier état est construite en pisé dont la rubéfaction indique une destruction de ce premier état par incendie. Lors de la reconstruction qui suit, les parois sont renforcées par la présence de murets de pierres calcaires liées à l'argile. Aucun indice ne permet de restituer la superstructure de cet aménagement, mais il faut sans doute imaginer un bâtiment en matériaux périssables. L'abandon et le comblement de cette structure interviennent à la fin du II^e s. ou au début du III^e s.

Phase 5 : aménagement d'un bâtiment sur cave maçonnée au sud de l'emprise vers le milieu du II^e s.

- 7 Au sud de l'emprise de fouille, sans doute vers le milieu du II^e s., une cave maçonnée quadrangulaire est aménagée, avec une pièce principale d'environ 16 m² de surface utile et un accès qui s'effectue par un escalier au sud (fig. 2). Cette cave possède de nombreux aménagements : un poteau central qui reposait sur une meule ; au moins deux niches murales ; de très nombreux creusements matérialisant sans doute l'emplacement de vases de stockage, disposés le long des murs. La mise en œuvre de la superstructure demeure inconnue mais un aménagement en matériaux périssables n'est pas exclu. Les maçonneries sont construites au moyen de moellons calcaires et de terres cuites architecturales, sans enduit. Le bâtiment subit un certain nombre de réaménagements dont une reprise des parements de certains murs (par ex : F442) et surtout une modification de l'accès au sous-sol.
- 8 Au cours de la première moitié du III^e s., le bâtiment subit une importante destruction, possiblement un incendie partiel (phase 7). L'espace nord est comblé par un apport de remblais de démolition et de remblais de niveaux d'occupation au mobilier très varié, dont un important lot de petit mobilier. L'espace sud continuera pendant quelques années/décennies à être occupé par le biais du nouvel escalier édifié précédemment et sera lui aussi abandonné dans la seconde moitié du III^e s. (phase 8).

Fig. 2 – Vue générale en fin de fouille de la cave antique méridionale ST40



Cliché : J. Courtois (Pôle d'archéologie d'Orléans).

Phase 6 : construction d'un bâtiment sur cave maçonnée au nord de l'emprise vers le milieu du II^e s.

- 9 À la même période que l'installation de la cave sud, un autre bâtiment sur cave est aménagé plus au nord, à cheval sur l'emprise de l'ancienne fosse d'extraction alors comblée. Seule la partie orientale de cette cave a été dégagée puisqu'elle se poursuit au-delà des limites de fouille. Sa surface utile mise au jour représente environ 9,5 m². Peu d'aménagements sont conservés en fond de cave. L'orientation globale est similaire à celle de la cave sud. Une reconstruction partielle de la cave est liée à un affaissement des maçonneries septentrionales. L'espace situé au nord de la cave, à l'emplacement de l'ancienne fosse d'extraction, a été converti en espace de cour.
- 10 Ce bâtiment sera finalement détruit par incendie au tout début du III^e s. (phase 7), sans doute dans la première décennie. La mise en place des premières sépultures constitue un *terminus ante quem* particulièrement intéressant, avec une sépulture située le long du mur oriental du bâtiment sur cave datée par ¹⁴C entre 60-180 et 190-215.

Le traitement des sépultures

- 11 Sur l'ensemble du site, 68 sépultures ont été mises au jour. Elles sont essentiellement concentrées dans la moitié nord de la zone 3. De manière générale, peu de recoupements ont été identifiés, rendant la datation relative délicate pour la majorité d'entre elles. Le phasage s'est donc essentiellement reposé sur la typologie des architectures funéraires et sur une vingtaine de datations ¹⁴C.

Phase 9 : les premières sépultures (III^e-IV^e s.)

- 12 Six sépultures ont été identifiées comme appartenant à la première phase d'inhumation, qui s'échelonne entre le III^e et le début du IV^e s. Deux d'entre elles sont creusées directement dans les comblements supérieurs de la cave ST30, la tombe F362 a même largement entamé le mur nord de celle-ci. L'hypothèse d'une voie est-ouest située immédiatement au sud de la cave ST30 pourrait expliquer à la fois l'absence de sépultures dans la moitié sud de la zone 3 et l'attrait exercé par ce secteur qui se trouve, depuis l'abandon des habitations au III^e s., hors de la ville. Ces six sépultures présentent des orientations identiques, sont réparties sans organisation visible et ne présentent ni regroupement ni recoupement entre elles. Quatre cercueils ont été mis en évidence grâce à la position des clous retrouvés en place.

Phase 10 : densification de l'espace funéraire (fin III^e-début V^e s.)

- 13 À partir de la fin du III^e s., l'occupation funéraire du site se densifie considérablement. Au moins 31 nouvelles sépultures s'installent dans un espace de moins de 75 m². Les tombes de cette deuxième phase d'inhumation se caractérisent notamment par une certaine continuité avec les pratiques funéraires de la phase précédente. Les cercueils cloués sont majoritaires et on distingue une sépulture possédant une « bâtière de tête » composée de deux *tegulae*.

Phases 11 et 12 : fin de l'Antiquité (V^e-VI^e s.)

- 14 La troisième période d'inhumation du site est représentée par une douzaine de sépultures datées des V^e et VI^e s. On peut distinguer une rangée de sarcophages au nord-ouest et une rangée assez fragmentaire d'inhumations en contenant en bois au sud-est de ceux-ci. Parmi les douze sépultures considérées, cinq sont des inhumations en sarcophages. Le cercueil cloué, beaucoup moins répandu qu'à la période précédente, n'est présent que dans trois tombes.

Phase 13 : occupation indéterminée du haut Moyen Âge

- 15 De la fin du VI^e à la fin du VII^e s., aucune sépulture ne semble être installée dans l'emprise fouillée. *A contrario*, plusieurs fosses à la fonction indéterminée pourraient correspondre à des étapes de reconstruction ou d'agrandissement de l'église Saint-Euverte.
- 16 En zone 4, à proximité du cellier antique ST41 abandonné depuis plusieurs siècles, un puits est aménagé au cours du haut Moyen Âge. Celui-ci a fait l'objet d'une fouille complète jusqu'à 15 m de profondeur. Le mobilier issu du comblement de ce puits est en très grande majorité antique et résiduel, avec quelques tessons attribuables au haut Moyen Âge permettant d'attribuer l'abandon (et probablement aussi son utilisation) à cette période.

Phases 14 et 15 : après une période d'interruption, la reprise des inhumations

- 17 Les inhumations paraissent reprendre à la fin du VII^e s. Peu d'architectures funéraires ont été identifiées : seul un coffrage de bois monté *in situ* et trois contenants en bois

indéterminés ont pu être restitués. Cette phase d'inhumation se distingue par la présence de deux réductions.

- 18 Du fait de l'important arasement du site, la phase 15 est très mal représentée. Les seules sépultures qui ont été préservées sont situées sur les talus qui n'ont pas été impactés par les bâtiments contemporains : à l'extrémité nord de la zone 3 et à l'extrémité sud de la zone 4.

Phases 16 et 17 : depuis la fin du Moyen Âge

- 19 Plusieurs aménagements mis au jour attestent d'une exploitation du sous-sol entre la fin du Moyen Âge et la période moderne sur l'emprise de la fouille. Les aménagements les plus récents correspondent aux travaux liés au pensionnat et au lycée de Saint-Euverte au cours du XIX^e et du XX^e s. Certains de ces aménagements ont profondément impacté les vestiges antiques et médiévaux encore préservés en élévation ou dans le sol.

BIBLIOGRAPHIE

Courtois J., Ladam A. 2016 : *Orléans, 28 rue de l'Ételon, Lycée Saint-Euverte (45 234 282)*, rapport de diagnostic archéologique, Orléans : Pôle d'archéologie d'Orléans.

Joyeux P., Blanchard P., Josset D. 1997 : *Orléans, Lycée Sainte-Euverte, 28 rue de l'Ételon*, DFS de fouille préventive, rapport final d'opération, Orléans : Afan.

INDEX

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtxT02uJOogm>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtof7EHNsS2e>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtAQyKm9qosx>

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtcJxzOpgs7T>

Année de l'opération : 2017

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBLD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtYSMQBsihnF>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtGRaViHm0QS>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtjgQVRksXzH>

AUTEURS

JULIEN COURTOIS

Ville d'Orléans

LAURE ZIEGLER

Ville d'Orléans